République française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 12 Septembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION :
08 Septembre 2023

L'an deux mil vingt trois
et le douze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, BARNOUD Frédérique, DAVIRON RADIX Jocelyne, RULLIAT Christian, FOURDIN Fabrice, CHABRAN Fanny, LHOPITAL Guy, BLUM Virginie
Etaient absents : DEJOUR Valérie (pouvoir à RULLIAT Christian), BELTRAN Yves (pouvoir à AIGLON Olivier), CAFFIER Fabien (pouvoir à BLUM Virginie), DURAND Pierre (pouvoir à FOURDIN Fabrice)
Secrétaire de séance : AIGLON Olivier

D/2023-087
Objet de la délibération : Autorisation à Madame la Maire pour la signature de la convention de fourniture d'énergie calorifique avec CHAKMA Karna Kishore Le Comptoir d'YZERON

Madame la Maire expose que suite au rachat du restaurant Le Comptoir, 4 Place centrale, par CHAKMA Karna Kishore, il est nécessaire de signer une convention avec ce nouveau propriétaire, au 23 juin 2023.
Madame la Maire présente la teneur de la convention qui précise notamment les limites de propriété de la Commune et de la résidence, les responsabilités et obligations de chacune, les modalités de relevé des compteurs et de facturation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE Madame la Maire à signer avec CHAKMA Karna Kishore, la convention, annexée à la présente délibération, pour la fourniture d'énergie calorifique, ainsi que tout document afférent.
CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

MAIRIE d'YZERON (Rhône)

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 21 SEP. 2023
Publication ou notification du : 21 SEP. 2023
Publication site internet le : 21 SEP. 2023
Affichage liste des délibérations le : 19 SEP. 2023